

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Sensibilisation aux risques chimiques



Date de dernière mise à jour 22 février
2024

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Répondre à une exigence légale
- ▶ Engager des actions de substitution des produits les plus dangereux
- ▶ Réduire l'impact de l'utilisation des produits chimiques sur la santé et la sécurité des salariés
- ▶ Rationaliser la consommation de produits chimiques

A NOTER : Notre formation est une sensibilisation aux risques chimiques. Nous ne sommes pas agréés pour les habilitations N1 et N2.

Programme

Identifier les produits chimiques

Admission

Public

▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Maîtriser les savoirs fondamentaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

360 € HT

Modalités et moyens

- Définitions ACD-CMR
- Impacts sur la santé
- Obligations des employeurs
- Contrôle et suivi de l'exposition des salariés
- Identification des produits chimiques
 - Réglementation CLP
 - Réglementation REACH et Fiches de Données de Sécurité

Evaluer l'exposition et hiérarchiser les risques

- L'inventaire des produits
- Les conditions d'utilisation
- Stratégie et campagne de mesurage des expositions
- Evaluer les risques

Agir : supprimer / substituer / réduire

- Les principes généraux de prévention
- Les sources d'informations
- Les fiches d'aide à la substitution
- Les recommandations de la CNAMTS

Contrôler et suivre les actions de prévention

- Mesurer l'efficacité des actions
- Les fiches d'exposition
- Le rôle du médecin du travail
- La formation des salariés
- Les EPC et EPI

Indicateurs de performance

► Satisfaction stagiaire :



- Nombre d'apprenants formés : 3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 26/09/2022

pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller•ère inter :

- DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27
- Vitré | **Katia CANTIN** | 02 99 74 11 89

Témoignages

“ J'ai appris que le stockage était important et qu'il ne faut pas mettre ensemble les acides et les basiques afin de ne pas avoir de risques de les confondre ”

Nicolas - Entreprise de traitement de déchets

Cette formation m'a permis de prendre conscience des différents risques auxquels je suis exposée au quotidien

”

Lydia - Sté d'exploitation des eaux